

Objectifs de la commission habitable de la Ligue de Voile Occitanie
(4 documents en PJ)

Présents : Gérard Boucourt, Pierre Carayon, Bruno Gutierrez, Gaëtan Mieulet, Henri Roques, Gilles Vérillaud

Excusés : Claude Rolland, Laurent Sagols

Les objectifs de la commission de la Ligue sont repris dans le document ci-joint.

La répartition des membres de la commission se répartissent :

- Par zone de bassins : Claude, Gérard, Gilles et Laurent pour l'Aude et les PO
Bruno, Henri et Pierre pour le Gard et l'Hérault
Gaëtan pour les plans d'eau intérieurs
- Par axes (pas de délimitations strictes pour ces axes) :
Axes dynamisme et animation : Bruno, Claude, Gérard, Gilles, Laurent, Pierre
Axes sport et performance : Bruno, Gaëtan, Gérard, Henri, Laurent, Pierre

Axe sport et performance :

1) Le calendrier des régates des clubs s'établit en général avec les CDV pour l'Aude et les PO qui invitent Pierre. Pour le Gard et l'Hérault où les clubs habitables sont plus nombreux, une action d'harmonisation impliquera Bruno, Henri et Pierre dès le mois de juin, mois au cours duquel démarre l'élaboration des calendriers de l'année suivante dans les clubs (il faut favoriser la participation à l'Occitania Cup qui intègre cette année le National Surprise). Pour les plans d'eau intérieurs où les habitables sont les moins nombreux, Gaëtan pourra orienter les clubs pour une bonne harmonisation.

2) Une aide aux clubs à travers les sponsors de la Ligue nécessitera de choisir des régates sur des critères permettant aux sponsors d'être visibles. Pour cela, les régates doivent avoir un grade minimum 5A, se dérouler sur un weekend, réunir un maximum de bateaux et de personnes et se répartir sur l'Hérault et le Gard pour Le Conservateur et sur tout le littoral Occitan pour BPS-Crédit Maritime. En cas d'annulation d'une régate, le sponsoring pourra être transféré sur une autre régate. Toute la commission sera impliquée dans le choix des régates à sponsoriser en 2022.

3) Le Championnat Occitanie Habitable Solo-Duo sera reconduit sur une dizaine d'étapes. Il faut encourager les clubs à organiser des épreuves dans ce format et encourager les coureurs à se déplacer. Pour que les coureurs se déplacent, il faut éviter qu'il y ait des régates dans les clubs voisins au même moment. Le choix des étapes sera fixé par la commission, le règlement rédigé par Pierre et les classements effectués par Gilles.

4) L'organisation d'un Championnat de France Croiseurs Légers pourrait se faire en 2023. L'idée étant de le faire sur l'étang de Thau, Bruno et Gaëtan contacteront le CDV Hérault et les clubs de l'étang de Thau. Le cahier des charges Croiseurs Légers leur sera transmis.

5) Mettre en place des entraînements dans les clubs avec des entraîneurs spécialistes de l'habitable. Ces entraînements se font déjà dans le Golfe d'Aigues-Mortes avec François Verdier. D'autres entraîneurs pourront être certifiés pour pouvoir entraîner dans différents clubs. Ce type d'entraînements se met également en place sur Argelès (voir document en PJ). Bruno se propose d'informer les clubs de l'étang de Thau. Une aide de la Ligue et des CDV pourraient inciter les clubs à créer cette dynamique.

6) Un projet à plus long terme de centre d'entraînement à la régate en monotype J70 est à l'étude avec les Clubs de Carnon, La Grande-Motte et Palavas. Les objectifs sont d'attirer les tranches d'âge 20-35 ans (Universités, entreprises et clubs de voile légère et habitables) et d'implanter un monotype en Occitanie. Le choix sur le support reste ouvert suite à la proposition de l'UNCL de lancer un 30 pieds de régate bon marché pour les clubs (voir document en PJ).

Axe dynamisme et animation :

1) Gérard décrit une initiative des clubs de l'Aude (voir document en PJ) pour créer ensemble une dynamique de bassin autour de championnats, rallyes, formation et entraînements (3 régates communes avec des formats différents, formation avec Sécurimar itinérant, visioconférences ouvertes à tous les clubs autour d'un sujet dans un esprit café, Triangle du Lion avec les catalans avec 9 clubs fédérés autour de cette manifestation, rallye des Voiles d'Occitanie aux Voiles de St Tropez, rallye à Malte, route de l'Aude). Cet exemple associant plusieurs clubs pourrait être conduit sur d'autres bassins. La ligue pourrait aider les clubs à communiquer plus largement sur ces événements.

2) Gilles développe un argumentaire autour de l'idée de rapprocher les professionnels en habitable des clubs habitables sur une même zone géographique. Un club habitable n'a pas la possibilité d'implanter une école de voile au sein de son club : coût d'un bateau élevé, personnels qualifiés,... Un professionnel a déjà son bateau, il est diplômé et compétent et il peut amener ses compétences au service du club à des périodes données. Gilles et Claude vont effectuer un recensement de ces professionnels en Occitanie et sonder les clubs habitables sur leurs besoins. Le projet pourrait s'avérer gagnant/gagnant, pour les professionnels avec un surcroît d'activité et pour les clubs avec de nouvelles propositions d'animation amenant de nouveaux licenciés. L'animation des ports serait également augmentée en amenant à travers cette dynamique plus de bateaux sur l'eau.

Ces animations peuvent être des entraînements régates ou des formations touchant également des plaisanciers non régatiers. Ces derniers pourraient se former à tous les aspects de la navigation en habitable (navigation, météo, entretien, moteur, sécurité,...). En tant que responsable de la formation à la Ligue, Gérard pourra proposer des formations type sur l'habitable qui pourront être mises en place pour répondre à la demande d'un grand nombre de plaisanciers. Une expérience est en cours au Cercle Nautique de Palavas avec une nouvelle offre aux plaisanciers du port pour se former sur les aspects de la croisière en association avec l'Amicale des Plaisanciers de Palavas. Un exercice de navigation en flotte sur un parcours côtier doit être effectué sur une thématique précise. Il est précédé d'une visioconférence pour bien préparer l'exercice et suivi d'une 2^{ème} visioconférence de débriefing. Cette initiative nommée Prépa-Croisière sera renouvelée à raison d'une fois par mois. L'annonce a été envoyée à tous les plaisanciers par le port de Palavas. Huit bateaux se sont inscrits, aucun n'étant membre du club. De manière à ne pas se mettre en concurrence avec les professionnels, ce type d'initiative pourra être organisé par un professionnel en accord avec les clubs.

Concernant les formations régates, certains professionnels travaillent déjà avec les clubs d'Argelès, de Palavas ou du Cap d'Agde.

Au-delà des contacts entre professionnels et clubs, l'objectif est de mettre ces professionnels de l'habitable en réseau sur le modèle de Nautigliss pour la voile légère. Le Département Economique et Social de la Ligue sera sollicité sur ce dernier point.

3) Bruno évoque un projet en cours d'élaboration avec les organisateurs d'Escale à Sète qui se déroulera le weekend de Pâques 2022. La ville de Sète veut créer une relation avec les plaisanciers en faisant venir des bateaux pour faire une animation sur Escalade à Sète. Une régates pourrait se dérouler le dimanche devant le môle. Le lundi, il y aurait un accompagnement des bateaux traditionnels présents à Escalade à Sète. Il faudra mettre en place avec la ville de Sète une organisation pour accueillir les bateaux des régatiers et plaisanciers au port. La commission est 100% d'accord pour soutenir le projet.

Communication :

Mise en place d'une Newsletter spéciale habitable, publication d'informations sur le site de la Ligue, annonce des épreuves importantes, communication auprès des écoles et universités, recherche de sponsors.

Indicateurs de performance :

- 1) Nombre de licences et titres fédéraux
- 2) Nombre de bateaux inscrits / nombre de coureurs dans les différentes classes d'âge
- 3) Représentation sur des courses nationales
- 4) Mise en place de nouveaux supports dans les clubs pour amener des jeunes à la pratique de l'habitable
- 5) Animations de club autour de pratiques non compétitives